

Partie 1 :

Entrer dans la vie professionnelle.

Emploi

4 000€ de compensation de charges
attribué pour tout jeune de - de 26 ans recruté
entre août 2020 et janvier 2021 pendant 1 an sur
des contrats de plus de 3 mois.

2 000

Emplois FONJEP
en soutien aux associations.

1 000

Recrutements TPE/PME
sur les métiers de la
transformation écologique.

30 000 Emplois Francs
pour les jeunes en QPV avec une aide de

17 000€

sur 3 ans pour un CDI

8 000€

sur 2 ans pour un CDD

Alternance

Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un
alternant (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

5 000€

= de 18 ans

8 000€

+ de 18 ans

100 000 missions de Service Civique
supplémentaires



+ 20 000 dès 2020

+ 80 000 en 2021

en + des 140 000 déjà prévues pour
permettre aux jeunes d'acquérir de
l'expérience et de s'engager dans des
associations.

Partie 2 :

Orienter et former vers les métiers d'avenir.



Obligation de formation
jusqu'à 18 ans

Réforme prolongeant la formation
obligatoire jusqu'à 18 ans à partir de la
rentrée 2020

100 000

nouvelles formations qualifiantes
ou pré-qualifiantes

proposées aux jeunes sans qualifications.

35 000

parcours individualisés

pour les jeunes déscolarisés ou en voie de
déscolarisation entre 16 et 18 ans.



26 500

places supplémentaires

pour poursuivre des formations en études
supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020.



Formations spécialisées



16 000

Formations dans le secteur du soin.

Aides-soignants, infirmières, auxiliaires de vie.



35 000

Formations numériques

pour les jeunes non-qualifiés en 2020 et 2021.

Partie 3 :

Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi.

120 000



Contrats aidés supplémentaires
Parcours Emploi Compétences (PEC)-

Secteur non marchand

2021 : 60 000 contrats en + des 20 000 déjà
prévus soit 80 000 PEC programmé

Contrat Initiative Emploi (CIE) -

Secteur marchand

2020 : 10 000 contrats

2021 : 50 000 contrats

Dispositifs d'accompagnement

Augmentation de 50% des
places en Garantie Jeunes

+ 50%



50 000 places supplémentaires
en 2021 en + des 100 000 déjà prévues



Garantie Jeunes

Doublement des AIJ

Accompagnement Intensif des Jeunes mis en place par Pôle Emploi

70 000 ⇨ **140 000**

2020

2021



80 000 PACEA supplémentaires

Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers
l'Emploi et l'Autonomie.

3 000 places supplémentaires dans le
dispositif SESAME

Accès à l'emploi par la qualification dans les
zones en QPV.